

CONRUET

- chapels 1813

Lochrist 29 mars 1813

Monsieur,



J'ai eu l'honneur de recevoir votre
circulaire du 5 du present touchant
les oratoires, Chapelles &
traitement des vicaires.

nous n'avons dans la Succursale
du Conquet que l'Eglise de Lochrist
qui est la Succursale et la
Chapelle de St Christophe du
Conquet dans la quelle on dit
la messe matinale, une chapelle
de devotion dediee à l'ange gardien
en bonne reparation dans le Cimetiere
on y dit la messe depuis deux ans
par permission expresse & par écrit
de l'ordinaire
Mr Carion mon vicaire ne reçoit
aucun traitement ni de la fabrique
ni de la Commune.

je vous prie de confier à Mr maré
du Conquet un indult par la
Confrerie des Trepassés de droit
depose depuis 7 mois ou environ
au Secretariat ou chez monsieur
l'abbé de Poulpiquez.
je suis avec respect

Monsieur votre très humble
serviteur
— J. Le Gall de Herst
du Conquet.